

Conférence de presse de début d'année du 3 janvier 2025

Une situation économique préoccupante

Exposé de Martin Rufer, directeur de l'USP (le discours prononcé fait foi)

« Les exploitations remplissant les critères de durabilité et de performance économique doivent réaliser, en moyenne pluriannuelle, un revenu comparable à celui de la population active dans les autres secteurs économiques de la même région. » Voilà ce que dispose l'article 5 de la loi sur l'agriculture. On pourrait penser que cette base légale garantirait une importance suffisante à la situation de revenu des familles paysannes. En réalité, l'agriculture est soumise à une forte pression économique et l'objectif du revenu n'est clairement pas atteint. Depuis 2021, les revenus, qui étaient déjà faibles en comparaison avec d'autres secteurs, stagnent. En conséquence, l'écart entre le secteur agricole et le reste de la population continue de se creuser. Un total de 60 % des familles paysannes n'atteint pas le revenu comparable. En moyenne suisse, une unité de main-d'œuvre familiale travaillant à plein temps dans l'agriculture gagne aujourd'hui 54 800 francs. Pour ce revenu, elle travaille 62 à 66 heures par semaine, ce qui équivaut à un salaire horaire de 17 francs. La situation de l'agriculture dans les régions de montagne est encore pire. De plus en plus d'exploitations dépendent d'un revenu complémentaire extra-agricole. Ces faits ne s'améliorent pas si on les enjolive et si on effectue des calculs non représentatifs, comme le font les autorités fédérales. Ces dernières introduisent soudainement des indicateurs tels que le revenu des ménages ou comparent les 25 % d'exploitations agricoles les plus rentables à la médiane des autres secteurs. En procédant ainsi, la situation des revenus ne s'améliore que sur le papier, mais pas dans la réalité.

Dans ce contexte, la forte pression économique a également un impact direct sur la durabilité sociale. Les difficultés financières pèsent sur les relations interpersonnelles, provoquent un stress psychologique et constituent donc un risque pour la santé. Les taux de dépression et de suicide dans l'agriculture restent supérieurs à la moyenne. Quelque 12 % des agriculteurs et agricultrices sont touchés par le burnout, selon une étude d'Agroscope¹. En outre, lorsque la priorité au quotidien est accordée à la survie économique, il n'est pas rare que la prévoyance passe elle aussi à la trappe.

L'analyse est claire, il faut désormais agir. Des prix à la production équitables sont absolument essentiels. Les familles paysannes réalisent quatre francs de chiffre d'affaires sur cinq avec la vente de leurs produits. Les partenaires du marché portent donc une grande responsabilité quant à la situation des revenus des familles paysannes. Dans de nombreux domaines, en particulier dans la production végétale, les prix sont clairement trop bas et ne couvrent pas les risques de production croissants. Comme on le sait, le produit est calculé en multipliant le prix par la quantité. Outre les prix, les récoltes doivent donc être bonnes. Or, c'est justement dans la production végétale que les fluctuations ont fortement augmenté ces dernières années. Cette situation est due au changement climatique, qui augmente les phénomènes météorologiques extrêmes, à savoir les années sèches ou celles comme 2024, où il a plu en permanence. L'humidité permet aux maladies fongiques de se développer et plus le temps passe, moins il est possible de les combattre.

Les prix à la production doivent ainsi couvrir non seulement les coûts des moyens de production et du travail fourni, mais aussi les risques. Il doit être possible de constituer des réserves pour les mauvaises années pendant les années prospères. Mais lorsque les récoltes sont faibles, le prix n'augmente pas automatiquement. Au contraire, des importations plus nombreuses et moins chères entrent alors dans le pays pour couvrir les besoins.

Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par la récente euphorie des détaillants en matière de baisse des prix. Celle-ci ne laisse pas présager grand-chose de bon en ce qui concerne la rémunération équitable des familles paysannes. C'est avant tout une spirale dangereuse où personne n'est gagnant à la fin. En effet, toutes proportions gardées, les denrées alimentaires sont déjà bon marché en Suisse, et seulement 6,8 % du revenu d'un ménage suisse, soit le plus bas niveau mondial, est consacré à l'alimentation.

¹ Reissig, L. (2017). *Häufigkeit von Burnouts in der Schweizer Landwirtschaft*.

Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini



Les agriculteurs et agricultrices ont également une influence sur leurs revenus. Il est de la responsabilité de chaque exploitation de faire attention aux coûts et d'investir judicieusement. À cet effet, les familles paysannes ont néanmoins besoin d'une certaine stabilité des conditions cadres. Et c'est là que la politique doit intervenir. Chaque année, de nouvelles obligations, non indemnisées et génératrices de coûts, entraînent des charges administratives supplémentaires. En outre, chaque année, des plans d'austérité sont mis en place, alors que la Confédération est légalement tenue d'étendre son soutien. On ne peut pas continuer comme ça ! Les protestations paysannes en 2024 ont montré que la pression avait atteint son paroxysme.